

Vallées

15-17, rue de la Liberté Nice - Tél. 04.93.03.24.50
Eurosud publicité : 04.93.18.08.08 - rn@nicematin.fr

Le Baroque 25 ANS DE PASSION ET D'EXPÉRIENCE
La référence incontournable des Diners-Spectacle de la Côte d'Azur
Pour fêter tous les Evénements de la Famille et de l'Entreprise
Tous les Vendredis et Samedis
Renseignements et réservations : Jean-Pierre SOMAÏNI
04 93 31 54 97 - 06 79 69 18 28
MARIAGE DE RÊVE
"Clés en main"
à partir de 70 € par personne
www.lebaroque.fr

Pratique

URGENCES RÉGION NICOISE

Médecins : SOS
Médecins, 0810.85.01.01
ou appeler le 15.
Ambulances :
de Nice, 04.93.26.57.57.

PAILLON

Drap, Contes
Médecins : SOS
Médecins, 0810.85.01.01
ou appeler le 15.
Pharmacie (7j/7,
24 h/24) : Contoise, 18,
place Jean-Allardi, à Contes,
04.93.79.00.04.
Autres communes
Médecin : appeler le 15.

MONTAGNE

Puget-Théniers
Médecin : appeler le 15.
Pompiers : 18 ou
04.93.05.00.06.
Ambulances : SOS 06,
04.93.05.17.06 ; Annotaine,
04.92.83.20.96.
Secteur d'Auron- Isola
Médecin : appeler le 15.
Vallée de l'Estéron
Ambulances : du
Colombier, 04.93.08.43.70.
Vallée de la Vésubie
Médecin (de 20 h à
demain, 8 h) : D' Dadoun,
04.93.03.33.41.
Vétérinaire :
Dr Luddeni,
04.93.03.27.55.
Ambulances :
du Mercantour,
04.93.03.51.52.
**Canton de St-
Sauveur-sur-Tinée-
Valdeblorre**
Médecin (de 20 h à
demain, 8 h) : D' Carizzoni,
04.93.02.01.55.
**Alpes-de-Hte-
Provence**
Médecin : appeler le 15.

TOUËT-SUR-VAR

Le centre équestre de l'Amitié a inauguré ses installations

Le domaine peut accueillir désormais, tout au long de l'année, les personnes à mobilité réduite en toute sécurité

L'inauguration a concerné l'installation d'un manège circulaire et couvert pour la pratique handi-équestre. Avec ses 20 mètres de diamètre, il permet d'accueillir en toutes saisons les personnes à mobilité réduite comme les valides. Ce manège présente des avantages considérables : élargissement des créneaux horaires grâce à l'éclairage, possibilité de travailler avec un fond sonore, davantage de sécurisation pour les cavaliers handicapés avec en plus l'acquisition d'un lève-personne pour handicapés moteur et deux « montoirs » pour handicapés mentaux et personnes lourdes. Parallèlement au manège, une seconde installation a été mo-



L'inauguration, en présence d'Eric Ciotti, président du conseil général ; Charles-Ange Ginésy, 1^{er} vice-président ; Denise Leiboff, maire de Lieuche ; Marius Brès, maire de Pierlas ; Lætitia Weale, présidente du comité départemental d'équitation et de nombreux élus municipaux et de communes voisines. (Photo A. D.)

demisée, la sellerie plus sécurisante, où le dur a remplacé le bois avec une nouvelle porte plus haute et plus large pour l'accès des fauteuils pour handicapés.

Dans son discours, Patricia Faure a remercié Eric Ciotti et le conseil général pour leur soutien, la subvention de 7 000 € ayant contribué à la création de ce bel outil de travail. « Un coup de pouce qui, dit-elle, couronne 24 ans de travail et de passion au service des valides comme des handicapés, il n'y a pas discrimination au domaine de l'amitié ». De son côté, Roger Ciaï, conseiller général et maire de Touët-sur-Var, a salué la détermination extraordinaire de Patricia Faure depuis 24 ans. Il s'est réjoui de l'importance et la diversité

des équipements sportifs et culturels du village. Eric Ciotti, pour sa part, après avoir félicité et remercié Patricia Faure, a souligné l'engagement du conseil général pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap : « Dans un département où 10 % de la population est en situation de handicap, notre politique s'étend à tous les domaines de la vie, éducation, culture, transports, tourisme... » Une démonstration par des personnes non-voyants a clôturé la manifestation.

ALAIN DEPRESLE

Un ensemble très complet

Le domaine regroupe trois structures, le centre équestre, le ranch de l'Amitié et l'association ferme équestre pédagogique de l'Amitié. Outre le manège, au niveau des équipements, une carrière de dressage, une carrière d'obstacles, un parcours terrain varié, un parcours galop pleine nature... Le ranch de l'Amitié accueille les cavaliers randonneurs ou les stagiaires pour passer leur « Galop pleine nature » en complément de leur « Galop fédéral ». La « cavalerie » est adaptée à tous niveaux et

tous cavaliers, du débutant au confirmé, baby, seniors et vétérans et se compose de 22 équidés, tous qualifiés, sélectionnés par les haras d'Uzès. Patricia Faure, la dirigeante sportive, est juge national dans les concours. Elle assure dans son centre la formation des moniteurs qui préparent le brevet fédéral d'encadrement équi-handi-moteur, sensoriel et mental. Le domaine accueille des stages de cavaliers sourds et non-voyants, lesquels travaillent au sein de l'association ferme équestre pédagogique.

AUDITION CONSEIL, les spécialistes de l'audition

Découvrez l'aide auditive
100% invisible !



SoundLens, la nouvelle solution auditive signée Starkey est la réponse pour toutes les personnes qui veulent une aide auditive

QUI NE SE VOIT PAS

Jusqu'au
21 octobre,
OFFRES
SPÉCIALES
sur rendez-vous !

**TEST
GRATUIT**
de votre
audition

**ESSAI
CHEZ VOUS**
D'UNE SOLUTION
AUDITIVE

NOUVEAU
Avec Audimut
la prise en charge
à 100%
de vos aides auditives
est enfin possible !
renseignez-vous



NICE MÉDECIN
Ph. Genovaese / C. Ros
68, av. J. Médecin
(tram station Thiers)
04 93 87 29 29

NICE GAMBETTA
Chloé Sérignac
11, bd Gambetta
04 93 44 55 66

NICE JOFFRE
Loïc Quillot
12, rue du Mal Joffre
04 93 16 86 41

NICE RÉPUBLIQUE
Jean-Michel Sala
44, av. de la République
(parking gratuit)
04 93 89 38 30

Dans
Audition Conseil,
il y a conseil

www.auditionconseil.fr